

BORDEREAU D'INTENTION

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

LES VERSEMENTS SE FONT SUR LA PLATEFORME SOLTEA

ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Contact (nom et mail):

N° Siret :

Code NAF :

Nombre de salariés :

Nombre d'apprentis :

CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Masse Salariale 2023

Taxe d'apprentissage brute

Montant à répartir

MS x 0,68%

MS x 0,09%

Versement affectée à
Saint Félix-La Salle

	MS
	TA

VERSEMENT A SAINT FELIX-LA SALLE

Lycée Saint Félix La Salle – 27 rue du Ballet – BP 60105 – 44001 Nantes cedex 1

Code UAI : 044 27 75C – Siret : 339 401 416 00047

Les versements se font sur la plateforme SOLTéA : <https://www.soltea.education.gouv.fr>

NOUVELLES MODALITES DE VERSEMENT

Les 3 étapes à connaître

- Calculer le montant dû au titre de la masse salariale 2023
- Déclarer et payer ce montant à l'Urssaf ou à la MSA via la DSN d'avril 2023 (5 ou 15 mai 2024)
- **Le répartir vers le ou les établissements d'enseignement de votre choix via la plateforme SOLTéA ([soltea.education.gouv.fr](https://www.soltea.education.gouv.fr)) à compter de fin mai jusqu'à début septembre 2024**

Date :/...../.....

Signature :

Cachet de votre entreprise :

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 n°78-17 « informatique et libertés », les informations nominatives contenues dans le présent document sont exploitées exclusivement par l'organisme collecteur. Un droit de rectification peut être exercé auprès de celui-ci.

ENSEMBLE ST FÉLIX-LA SALLE

OGEC NANTES ERDRE

27 rue du Ballet - BP 60105 - 44001 NANTES Cedex 1

Tél. (33) 02 44 76 35 00 - contact@stfelixlasalle.fr

Siret 339 401 416 000 47 - code APE 8531Z